

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 10 décembre 2020**DÉLIBÉRATION n°CFVU/2020-03**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 10 décembre en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 4 décembre 2020.

Point de l'ordre du jour :

- Point 9 – Pédagogie
UFR Lettres et Langues : Modification des Modalités de contrôle de compétences et de connaissances
UFR de Médecine : Modification des Modalités de contrôle de compétences et de connaissances pour la capacité d'orthophoniste

.....

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-6-1 ;
Vu les statuts de l'université de Tours ;

Exposé de la décision :

Dans le cadre de situation sanitaire liée à la Covid-19, la commission a été invitée à examiner et à délibérer sur les modifications des modalités de contrôle de compétences et de connaissances en UFR Lettres et Langues et en école d'orthophonie. Il est précisé que les étudiants ont été informés en accord avec la réglementation des 15 jours de ces modifications.

Proposition de décision soumise à la commission :

- Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et de compétences, pour le semestre impair de l'année universitaire 2020/2021 pour l'UFR Lettres et Langues et la capacité d'orthophoniste.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 36 Quorum :
Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstention : 1
Votes exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0

Pièces jointes :

- récapitulatif_L&L_Modif_m3c_final_2711_Covid-19
- M3C_Orthophonie_2020_2021 modifications COVID octobre 2020 M3C Orthophonie Modif covid octobre 2020

Fait à Tours, le 17 décembre 2020,

Le Président,



Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 05/01/2021 Transmise au recteur le : 05/01/2021
---	---

**Récapitulatif des demandes de modification exceptionnelle de M3C
semestre impair session 1 – L&L
CFVU novembre 2020**

LICENCES

Licence LLCER Anglais

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	Civilisation britannique: de l'Empire au Brexit	CC => ET (E)
L1	Langue écrite et traduction	CC => ET (E)
L1	Laboratoire, Interaction, Phonétique	CC => ET (O)
L1	Langue orale Théâtre	CC => ET (O)
L1	Expression écrite et orale du français	CC => ET (E)
L2	Civilisation britannique: A la découverte du "long XIXe siècle"	CC => ET (E)
L2	Langue Orale Théâtre	CC => ET (O)
L2	Approche linguistique du lexique	CC => ET (E)
L2	Commentaire de documents	CC => ET (E)
L2	Français	CC => ET (E)
L3	Langue, linguistique & culture de l'Angleterre médiévale	CC => ET (E)
L3	Langue anglaise et histoire	CC => ET (E)

Double licence Anglais-Espagnol

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	MOD 1 ANG Civilisation britannique: de l'Empire au Brexit	CC => ET (E)
L1	MOD 2 ANG Langue écrite et traduction	CC => ET (E)
L1	MOD 2 ANG Laboratoire, Interaction, Phonétique	CC => ET (E)
L1	MOD 1 ESP Thème	CC => ET (E)
L1	MOD 1 ESP Littérature Espagne	CC => ET (E)
L2	MOD 1 ANG Civilisation britannique: A la découverte du "long XIXe siècle"	CC => ET (E)
L2	MOD 2 ANG Langue Orale Théâtre	CC => ET (O)
L2	MOD 2 ESP Littérature Espagne	ET (O) => ET (E)
L2	MOD 2 ESP Littérature Amérique latine	ET (O) => ET (E)
L2	MOD 2 ESP Analyse iconique et filmique	CC => ET (E)
L3	MOD 1 ESP Thème	CC => ET (E)

L3	MOD 1 ESP Version	CC => ET (E)
L3	MOD 1 ESP Littérature Espagne	ET (E+O) => ET (E)
L3	MOD 1 ESP Littérature Amérique latine	ET (E+O) => ET (E)
L3	MOD 2 ESP Analyse iconique et filmique	CC => ET (E)
L3	MOD SPE Regards croisés sur les littératures anglophones et hispanophones III	CC => ET (E)

Licence Droit-Langues

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	MOD ANG Langue orale	CC => ET (E)
L1	MOD LANGUE B ITALIEN Grammaire / thème de spécialité	CC => ET (E)
L3	MOD LANGUE B ITALIEN Interprétation	CC => ET (O)

Licence LLCER Espagnol

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	Thème	CC => ET (E)
L1	Littérature Espagne	CC => ET (E)
L1	Ressources documentaires et méthodologiques	CC => ET (E)
L2	Littérature Espagne	ET (O) => ET (E)
L2	Littérature Amérique latine	ET (O) => ET (E)
L2	Analyse iconique et filmique	CC => ET (E)
L3	Thème	CC => ET (E)
L3	Version	CC => ET (E)
L3	Littérature Espagne	ET (E+O) => ET (E)
L3	Littérature Amérique latine	ET (E+O) => ET (E)
L3	Analyse iconique et filmique	CC => ET (E)
L3	Peinture	CC => ET (E)

Licence LEA

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	10-1 Initiation au droit	CC => ET (E)
L1	10-2 Economie	CC => ET (E)
L1	10-3 Communication -Français	CC => ET (E)
L1	11-4 Laboratoire	CC => ET (O)
L1	11-5 Langue orale	CC => ET (E)
L1	13-3 LANGUE C Chinois	CC => ET (E)

L2	30-1 Institutions Européennes	CC => ET (E)
L2	30-2 Economie	CC => ET (E)
L2	31-3 Civilisations anglophones Etats Unis	CC => ET (E)
L2	32-1 Thème de spécialité	CC => ET (E)
L3	50-1 Droit commercial	CC => ET (E)
L3	50-2 Economie Internationale	CC => ET (E)
L3	51-3 Civilisation anglophone Etats-Unis	CC => ET (E)
L3	52-4 Civilisation 2 langue B Allemand	CC => ET (E)

Licence Lettres

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	EP1 Langue vivante anglais	CC => ET (E)
L2	EP1 Grammaire/version + Rome par les textes	ET (E) => ET (E+O)
L2	EP1 Langue vivante anglais	CC => ET (E)
L3	EP4 Grammaire de la phrase simple	CC+ET => ET (E)
L3	EP1 Grammaire/version + Étude d'œuvre(prose)	ET (E) => ET (E+O)

Licence SDL

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	EP11 Introduction au langage humain	CC => ET (E)
L1	EP15 Sémantique 1 : le mot	CC => ET (E)
L1	EP1 Langue A: anglais	CC => ET (E)
L1	EP2 Français	CC => ET (E)
L2	EP35 Syntaxe 2	CC => ET (E)
L2	EP1 Langue A	CC => ET (E)
L2	EP16 Langue B italien	CC => ET (E)
L3	EP 51 Phonologie 3	CC => ET (E)
L3	EP 52 Histoire de la linguistique	CC => ET (E)
L3	EP 54 Linguistique appliquée 2: pathologies du langage (en anglais)	CC => ET (E)
L3	EP 56 Acquisition 2: bilinguisme	CC => ET (E)
L3	EP 57 Statistiques pour l'analyse linguistique	CC => ET (E)

MODULES

Module libre Allemand

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	Les grandes dates de l'histoire des pays de langue allemande A	CC => ET (E)

Module libre Espagnol

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	thème-version	CC => ET (E)

Module libre PRI-MRI

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	The Long XXth Century: UNITED KINGDOM	CC => ET (E)
L3	Medias and Actualités internationales 1	CC => ET (E)

Module libre Regards sur l'Italie

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
L1	Raconter l'Italie	CC => ET (E)
L2	Le cinéma italien	CC => ET (E)

MASTERS

Master AALF

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
M1	UE 71 Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques	CC => ET (E)

Master LEA Commerce international

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
M1	73.1 Droit + Interventions professionnelles	CC => ET (E)

Master LADL

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
M1	UE3.2 Historical Linguistics: principles and methods	CC => ET (E)

Master MEEF Parcours Espagnol

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
M1	UE 1.2 EC 1 : Approche de la discipline et son enseignement	CC => ET (E)
M1	UE 1.2 EC 2 : De la séance à la séquence	CC => ET (E)
M1	UE 1.4 EC 3 : Méthodologie de la recherche en civilisation	CC => ET (E)
M2	UE 3.2 EC1: Continuité, progressivité et cohérence des apprentissages	CC => ET (E)
M2	UE 3.2 EC2 : Evaluation des compétences	CC => ET (E)

Master APPRODIV

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
M2	UE3- 3.2 Contacts de langues, appropriations, interventions	CC => ET (E)
M2	UE3- 3.3 Approches de la description des langues en contextes de diversité	CC => ET (E)

Master SODIQ

Année	Nom de l'EP	Modification demandée
M2	UE5- EP5.1 Contacts de langues, appropriations, interventions	CC => ET (E)

<p style="text-align: center;">MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES</p> <p style="text-align: center;">ORTHOPHONIE 2020 - 2021</p>
--

1. Modalités de contrôle des connaissances 1^{ère} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S1) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S2) en mai ; 2^{ème} session en juin pour les S1 et S2.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant. L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages entraîne le redoublement de l'étudiant.

Le passage en 2^{ème} année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Les UE devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen, dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 1

1A - SEMESTRE 1 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée Indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage	1	60	ET (/60)	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	4h	4
UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologique du développement	1	60	CC/(20) ET (/40)	E/O	1	60	ET	E ou O*	3h	4
UE 1.3.1 Sciences de l'éducation	1	40	CC (/20) ET (/20)	E/O	1	40	ET	E ou O*	-	3
UE 2.1 Notion de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique	1	40	CC (/10) ET (/30)	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	3
UE 2.2.1 Neurosciences 1	1	40	ET (/40)	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.3.1 Etude de l'audition	1	40	CC (/10) ET (/30)	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 3.1 Physique générale et acoustique	1	30	ET	E/O	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession	1	20	ET	E/O	1	20	ET	E ou O*	1h	3
UE 8.4 Langues 1	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	2
UE 8.7 C2i 1	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	2

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Tableau récapitulatif Semestre 2

1A - SEMESTRE 2 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage ¹	1	80	CC (/25) ET (/55)	Ecrit	1	80	ET	E ou O*	Voir tableau	4
UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication	1	20	ET	E/O	1	20	ET	E ou O*	1h	3
UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société	1	30	CC (/10) ET (/20)	E/O	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 2.2.2 Neurosciences 2	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h	4
UE 3.2 Imagerie, Explorations et investigations	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 8.1 Infectiologie et hygiène	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	1
UE 8.2 Formation aux gestes et aux soins d'urgence niv. 2	1	A.F.G.S.U			1	A.F.G.S.U			-	1
UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h	2

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.1 Stage de découverte 1 : Stage en milieu scolaire	Stage et rapport à valider	3

1

	Session 1			Session 2	
	CC /30	ET /50	Durée ET	ET	durée
Syntaxe	/20	/20	2h	/40	2h
Phonologie		/10	1h	/10	30 min
Lexique et morphosyntaxe		/15	1h30	/15	45 min
Sémantique et pragmatique	/5	/10	1h	/15	45 min
TOTAL	/80		5h30	/80	4h

2. Modalités de contrôle des connaissances 2^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S3) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S4) en mai ; 2^{ème} session en juin, pour les S3 et S4.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages entraîne le redoublement de l'étudiant.

Le passage en 3^{ème} année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE de 2^{ème} année et de 2 UE de 1^{ère} année. Les UE devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 3

2A - SEMESTRE 3 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique	1	60	CC/10 ET/50	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	4h	4
UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	3h	4
UE 2.6 Psychiatrie	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	1h	3
UE 2.7 Notions de pharmacologie	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	30 min	2
UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	1	40	ET/30 CC/10	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h30	4
UE 7.1 Documentation et bibliographie	1	20	CC	Ecrit	1	20	CC	E ou O*	2h	2
UE 7.2 Statistiques 1	1	30	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h30	3
UE 8.5 Langues 2	1	20	CC	E/O	1	30	ET	E ou O*	-	2
UE 9.2 Intervention et promotion de la santé	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	1h30	3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique	ECTS
UE 6.2 Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil	Stage et rapport à valider 3

Tableau récapitulatif Semestre 4

2A - SEMESTRE 4 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie ²	1	60	CC/40 ET/20	E/O	1	60	ET	E ou O*	Voir tableau	4
UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie	1	60	CC /20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	4h	4
UE 1.3.2 Apprentissages et didactique	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E ou O*	-	3
UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	4
UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	3h	4
UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	2h	4

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique	ECTS
UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins	3

2

Semestre 4 – UE 1.1.4	Session 1			Session 2	
	CC /40	ET /20	durée ET	ET	durée
Développement pathologique du langage écrit		/5	30 min	/5	30 min
Transcription API		/15	2h	/15	30 min
Analyse linguistique clinique	/40			/40	2h
TOTAL		/60	2h30	/60	3h

3. Modalités de contrôle des connaissances 3^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S5) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S6) en mai ; 2^{ème} session en juin, pour les S5 et S6.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs), à l'exception de l'UE suivante :

- UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article

Pour valider l'UE précitée, l'étudiant doit obtenir :

- une note supérieure ou égale à 10/20
- ou une note comprise entre 8/20 et 10/20 si la moyenne obtenue à l'ensemble des UE du même semestre est supérieure ou égale à 10/20.

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

L'absence de validation d'un ou de plusieurs stages entraîne le redoublement de l'étudiant.

Pour passer dans l'année supérieure (2^{ème} cycle, 4^{ème} année), toutes les dettes de 1^{ère} et 2^{ème} année devront être validées au plus tard en fin de 3^{ème} année. **Aucune dette de 3^{ème} année n'est autorisée pour le passage en 4^{ème} année.** En conséquence, les étudiant(s) ayant une/des UE non validées après la 2^{ème} session devront redoubler leur année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats. Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 5

3A - SEMESTRE 5 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 2.3.4 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h	4
UE 2.5 Gériatrie	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h	3
UE 4.2 Bilan et évaluation	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.1.2 LO et communication (bilan)	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	3h	3
UE 5.2.2 LE, écriture et graphisme (Sémio, patho)	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.3.2 Cognition math (sémio, patho)	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.4.2 Oralité (bilan)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	1h30	3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes	Stage et rapport à valider	6

Tableau récapitulatif Semestre 6

3A - SEMESTRE 6 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 4.3 Démarche clinique et intervention	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.4.3 Oralité (intervention)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.5.1 Audition (bilan)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.6.1 Phonation, déglutition, articulation (bilan)	1	50	CC/20 ET/30	Ecrit	1	50	ET	E ou O*	1h30	3
UE 5.7.1 Aphasiologie (bilan)	1	60	CC/30 ET/30	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	1h30	4
UE 5.8.1 Handicaps 1	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h30	2
UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	3
UE 8.6 Langues 3	1	20	CC	E/O	1	20	CC	E ou O*	-	2

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.5 Stage clinique 1	Stage et rapport à valider	6

4. Modalités de contrôle des connaissances 4^{ème} année

a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session à la fin du 1^{er} semestre (S7) en décembre et à la fin du 2^{ème} semestre (S8) en mai ; 2^{ème} session en juin, pour les S7 et S8.

Pour chaque UE, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale correspondant à la moitié des points attendus (cf. tableaux récapitulatifs).

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

Aucune dette de 4^{ème} année n'est autorisée pour le passage en 5^{ème} année.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéficiaire reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

Décret no 2013-798 du 30 août 2013, article 14 :

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 7

4A - SEMESTRE 7 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	1h30	3
UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	30 min	3
UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	3h	3
UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie	1	60	CC/30 ET/30	Ecrit	1	60	ET	E ou O*	1h30	3
UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	4
UE 5.8.2 Handicap 2 : Intervention spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap	1	30	CC/10 ET/20	E/O	1	20	ET	E ou O*	2h30	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	1h30	3
UE 12.1 Optionnelle obligatoire	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE								3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.6 Stage clinique 2	Stage et rapport à valider	3

Tableau récapitulatif Semestre 8

4A - SEMESTRE 8 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	3
UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h	3
UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E ou O*	1h30	2
UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives	1	40	CC/10 ET/30	E/O	1	40	ET	E ou O*	3h	3
UE 5.7.5 Bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis	1	40	CC/15 ET/25	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	30	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	3
UE 8.8 C2i Niveau 2 métier de la santé	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E ou O*	-	2
UE 12.2 Optionnelle obligatoire	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE								3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.7 Stage clinique 3	Stage et rapport à valider	6
UE 6.9 Stage de sensibilisation à la recherche	Stage et rapport à valider	3

5. Modalités de contrôle des connaissances 5^{ème} année

a. Sessions

La 1^{ère} session du 1^{er} semestre (S9) est organisée à l'issue de la période de cours, en novembre.

Il n'existe pas de session au 2^{ème} semestre (S10), la validation des UE se faisant en présentiel ou en contrôle continu.

La 2^{ème} session du semestre 9 est organisée en juin, celle du semestre 10 est organisée à l'issue des soutenances de mémoire.

Pour chaque UE validée en CC et/ou en ET, les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (i.e. note totale inférieure à la moitié des points attendus) sont convoqués à la 2^{ème} session pour repasser l'épreuve de rattrapage relative à l'UE concernée.

Concernant les UE validées en présentiel, toute absence non justifiée dans les 48h entrainera la non-validation de l'UE concernée.

b. Validation du grade master et certification

Selon le Décret no 2013-798 du 30 août 2013 (article 28), Le certificat de capacité d'orthophoniste est délivré aux étudiants ayant :

- validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux deux cycles de formation ; Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
- obtenu le certificat de compétences cliniques (organisé au cours du S10) ; et
- soutenu leur mémoire³ avec succès (note supérieure ou égale à 10/20)

La délivrance du certificat de capacité d'orthophoniste est accompagnée de l'annexe descriptive dite « supplément au diplôme ».

Les candidat(e)s ne peuvent être autorisé(e)s à présenter plus de deux fois le mémoire.

c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

³ Voir le Guide du mémoire.

d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

Tableau récapitulatif Semestre 9

5A - SEMESTRE 9 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session				2 ^{ème} session)				Durée indicative ET	ECTS
	Coef	Pts	Type	Epreuve	Coef	Pts	Type	Epreuve		
UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	1	20	ET	E	1	20	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes démentiels	1	40	CC/20 ET/20	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans les troubles cognitivo-linguistique acquis	1	40	ET/40	Ecrit	1	40	ET	E ou O*	2h	2
UE 5.7.8 Evaluation, bilan et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E ou O*	2h	2
UE 7.3 Statistiques 2	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E ou O*	3h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	Présentiel			1	Présentiel			-	5
UE 8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1	Présentiel			1	20	ET	E ou O*	-	1
UE 9.3 Ethique et Déontologie	1	40	CC	E/O	1	40	ET	E ou O*	2h30	3
UE 12.3 Optionnelle	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE								3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4	Attestation de présence	2

Tableau récapitulatif Semestre 10

5A - SEMESTRE 10 Enseignements théoriques	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session			ECTS	
	Coef	Modalité	Coef	Modalité			
UE 4.4 Éducation Thérapeutique du Patient	1	présentiel	1	20	ET	E ou O*	2
UE 4.5 Relation Thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique	1	présentiel	1	20	ET	E ou O*	2
UE 10.1 Evaluation des Pratiques Professionnelles	1	présentiel	1	20	ET	E ou O*	1
UE 11 Séminaires professionnels	1	présentiel	1	20	ET	E ou O*	2
UE 12.4 Optionnelle	1	Validation par attestation de réussite et/ou de présence selon les modalités retenues pour chaque UE					3

* E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1^{ère} session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)

Formation à la pratique clinique			ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4	Stage et rapport à valider		11
Certificat de compétences cliniques	Oral Note /20	Oral Note /20	NA

Mémoire de fin d'études			ECTS
7.5 méthodologie du mémoire	Ecrit (manuscrit) + Oral (soutenance) Note /20	Ecrit (manuscrit) + Oral (soutenance) Note /20	11

M3C Orthophonie – Année Universitaire 2020 2021
Modifications – Crise COVID

Suite aux mesures de distanciation sociale, imposant en octobre la mise en place de cours hybrides et un confinement total des étudiants depuis le 28/10/2020, le CFUO souhaite apporter les modifications suivantes aux M3C votées en début d'année :

Détail des modifications

Semestre d'études	UE concernée	M3C initiales	Modification à apporter
Semestre 1	UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage	CC /35 ET / 25 (durée 2h30)	Annulation du CC ET / 60 Modification de la durée de l'ET (durée 2x2h, 1/4h pause)
Semestre 1	UE 2.2.1 Neurosciences 1	CC/10 ET/30	Annulation du CC ET /40
Semestre 3	UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique	CC/20 ET/40	Annulation du CC « Développement normal du langage oral » Maintien du CC « Développement pathologique du langage oral » ⇒ CC/10 ⇒ ET/50 ET de même durée (4h)
Semestre 3	UE 7.2 Statistiques 1	CC/10 ET/20	Annulation du CC ET /30 ET de même durée
Semestre 5	UE 2.3.4 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	CC/10 ET/30	ET/40 ET de même durée
Semestre 9	UE 4.4 Education Thérapeutique du Patient	ET/20	Report de l'UE au semestre 10 Evaluation en présentiel